

CENTRE DE GESTION DES VOSGES

59, rue Jean Jaurès – CS 70055 - 88026 EPINAL Cedex – Tel : 03.29.35.63.10 – Fax : 03.29.35.50.72



AVIS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

AVENANT N°1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DU BATIMENT DE BUREAUX DU CDG88

Membres à voix délibérative :

Président : Monsieur Michel BALLAND, Président de la commission d'appel d'offre (CAO),

Membres : Monsieur Emre DEMIR, Membre titulaire,

Monsieur Jean-Marie HENRIOT, Membre titulaire,

Monsieur Jacques JALLAIS, Membre titulaire,

Monsieur Philippe SOLTYS, Membre suppléant,

Monsieur Frédéric METZ, Membre suppléant,

Assistaient également à la séance sans prendre part aux délibérations :

Monsieur Frédéric SCHEER, Directeur,

Madame Catherine DETRIE, responsable du pôle administration,

Madame Amandine BOURGEOIS, Responsable des protocoles et des moyens généraux.

La Commission d'Appel d'Offre du CDGFPT des Vosges, s'est réunie **le mardi 18 janvier 2022 à 16h45** pour émettre un avis sur l'Avenant N°1 du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un immeuble de bureaux.

* Suite à une présentation faite par M. Sylvain PHILIPPE, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, au cours de la séance du Conseil d'Administration du 17 décembre 2021, les éléments suivants ont été apportés :

- Estimatif du programme des travaux par l'Agence Technique Départementale : 2 300 000 € HT

- Estimatif au **rendu ESQUISSE** par le candidat retenu lors du concours restreint de maîtrise d'œuvre :
2 363 519,00 € HT

- Marché de maîtrise d'œuvre notifié le 10 février 2021

- Estimation des travaux à la **phase APS** : 2 787 426,00 € HT

- Estimation des travaux à la **phase APD** : 3 084 425,00 € HT

* Estimation des **prestations en plus-values** : 398 426,00 € HT (valeur 6/2021),

soit $398\,726,00\text{€HT} \times 0,9634 = \mathbf{383\,843,61\,€\,HT}$ (valeur 11/2020)

- Augmentation des surfaces afin de respecter la réglementation du code du travail sur le nombre de sanitaires

- Local annexe : atelier technique

- Parking non bitumé visant à stabiliser le terrain le long du chemin servant de support au parking d'appoint (réévaluation des surfaces de parking),

- Panneaux photovoltaïques

- Assainissement réseaux extérieurs suite aux études de sol

REÇU EN PREFECTURE

le 08/02/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-088-288800030-20220118-2022_282_DE

- Fondations spéciales suite aux études de sol révélant la qualité physique jugée médiocre du terrain,

Objet de l'avenant

Le présent avenant à pour objet, d'un part :

- de fixer le coût prévisionnel des travaux Cpd en phase d'Avant-Projet-Définitif à 3 084 425,00 € HT valeur juin 2021 (hors variantes/PSE),
- d'arrêter le forfait définitif de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre à 435 448,40 € HT.

D'autre part :

- de redéfinir la répartition des honoraires entre les différents co-contractants en fonction du nouveau montant des travaux ; celle-ci est mentionnée dans le tableau joint en annexe du présent avenant.

Vote des membres à voix délibérative :

A l'unanimité, les membres de la CAO donnent un avis favorable à l'Avenant N°1 du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment de bureaux du CDG88.

REÇU EN PREFECTURE

le 08/02/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-088-26880030-20220118-2022_282_DE

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DES VOSGES



SEANCE DU MARDI DU 18 JANVIER 2022

	POUVOIR	SIGNATURES
M. BALLAND Michel		
M. DEMIR Emre		
M. HENRIOT Jean-Marie		
M. BERNARD Daniel	ABSENT EXCUSE	Suppléé par M. Frédéric METZ
M. SOLTYS Philippe		Présent en Visio conférence
M. JALLAIS Jacques		
M. PIERRAT Benoît	ABSENT EXCUSE	Suppléé par M. Philippe SOLTYS
M. METZ Frédéric		

REÇU EN PREFECTURE

le 08/02/2022

Application agréée E-legalite.com